Zermatt Alp Hermettji et les cols secondaires du Valais

Autor(en): **Curdy, Philippe / Leuzinger-Piccand, Catherine / Leuzinger, Urs**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **95 (2003)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835900

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Zermatt Alp Hermettji et les cols secondaires du Valais

Philippe Curdy, Catherine Leuzinger-Piccand et Urs Leuzinger

Résumé

L'article présente les résultats des fouilles menées entre 1992 et 1997 sur l'abri de haute altitude d'Alp Hermettji (commune de Zermatt, canton du Valais, Suisse), découvert en 1985 lors de travaux de prospection menés par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève. Ce gîte de haute montagne (2600 m) a été occupé de manière répétée du Mésolithique à l'âge du Bronze. Les informations livrées par l'étude archéologique d'un secteur d'environ 20 mètres carrés confirment les propositions du modèle de peuplement préhistorique du Valais établi par Alain Gallay en 1983. Elles soulignent également le rôle non négligeable joué par une voie, dite secondaire, qui relie le sud des Alpes au Valais central. L'itinéraire franchissait les massifs par deux cols englacés situés à de plus de 3000 mètres d'altitude, le Col d'Hérens et le Col du Théodule.

En 1983, Alain Gallay rédige le document *De la chasse à l'économie de production en Valais. Un bilan et un programme de recherche* (Gallay 1983) ; il concrétise sa réflexion sur les modalités du peuplement préhistorique du Valais par la mise sur pied d'un programme de prospection archéologique. Les travaux de terrain s'étendent du Valais au Chablais vaudois entre 1985 et 1987[1]. De nombreux témoins d'occupations préhistoriques sont mis au jour à cette occasion, en particulier dans l'abri d'Alp Hermettji, situé à 2600 m d'altitude au pied du Cervin (May 1987). Des fouilles sont par la suite menées sur ce gisement par la section Archéologie du Musée national suisse ; ces travaux attestent entre autres, et pour la première fois en Valais, la présence de groupes mésolithiques en altitude, en accord avec les propositions du modèle de 1983. Alain Gallay, par ses réflexions sur le peuplement préhistorique du Valais, a de fait été à l'origine de plusieurs recherches et travaux de terrain ultérieurs dont font partie les interventions présentées ici. Nous lui en sommes tout particulièrement redevables.

Le contexte archéologique

L'abri de Zermatt Alp Hermettji est découvert en 1985, à l'occasion d'une campagne de prospection menée par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève. Un petit sondage ouvert à cette occasion dévoile les témoins d'époque néolithique (5e–3e millénaire avant J.-C.). Par la suite, trois campagnes de fouilles sont menées par la section Archéologie du Musée national suisse en 1993, 1996 et 1997[2]. Malgré des conditions de fouilles parfois très difficiles, 22 mètres carrés de terrain sont dégagés et analysés. L'article présente les résultats définitifs de la fouille du site et complète les informations préliminaires déjà publiées (Curdy et al. 1998, Leuzinger 2002a et 2002b).

L'abri se trouve au pied de la paroi du Schwarze Tschugge, à environ 2600 m d'altitude (fig. 1). La surface protégée par un surplomb, orientée à l'est, s'étend sur 20 m de long et présente une largeur maximale de 4 m. Cette orientation particulière fait que l'abri, qui bénéficie d'un soleil matinal

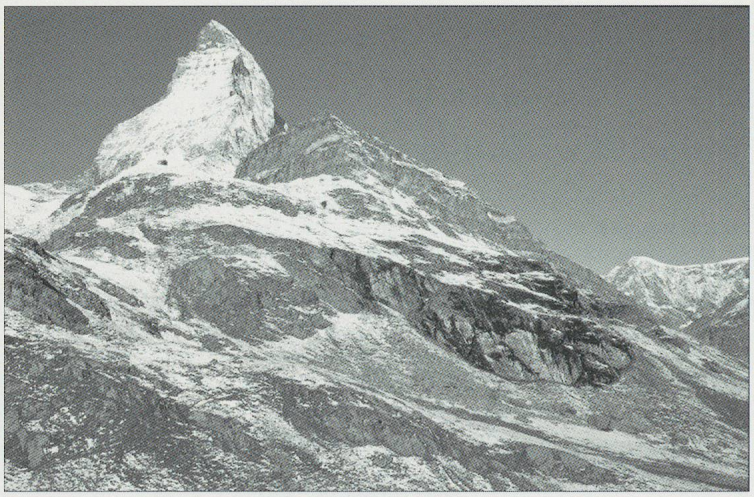

Fig. 1 Vue de la région d'Alp Hermettji et du Schwarze Tschugge (août 2002). Photo Ph. Curdy.

généreux, se retrouve dans l'ombre dès midi, une situation peu propice à un séjour prolongé (risque de gel). Actuellement, il n'est accessible que de juin à octobre/novembre. Sa position stratégique le long d'une voie de passage transalpine lui confère cependant une certaine importance. A moins de 4 heures de marche vers le sud se trouve le Col du Théodule (3301 m) qui débouche vers le Val d'Aoste et la plaine du Pô. En direction du nord, le Col d'Hérens (3462 m), à moins de 20 km, permet l'accès au Val d'Hérens et au Valais central. Comme on le verra plus loin, ces passages ont joué à toutes époques un rôle non négligeable pour les populations des Alpes.

Stratigraphie

Les sédiments comprennent un dépôt fluvio-glaciaire surmonté d'un sol de type ranker alpin ; ce dernier se compose en partie d'apports lithiques tombés de la paroi par gélifraction[3]. La séquence générale est synthétisée sur la figure 2 ; extrêmement compactée sur le replat, elle est plus complexe au niveau de la rupture de pente (mètres D, E) et fortement perturbée plus en aval (mètres G, H), où se sont accumulés de manière chaotique des blocs et cailloutis tombés de la falaise. Les sédiments sont décrits ci-dessous du bas vers le haut de la stratigraphie.

Couche 4 : graviers et cailloutis sub-arrondis, sans matrice fine : dépôts fluvio-glaciaires ou torrentiels.

Couche 3 : sable silteux jaune verdâtre, à gravillons déposés par ruissellement de paroi. Cet ensemble dans lequel s'intercalent des niveaux anthropiques se place entre le 8e millénaire avant J.-C. et la fin du 3e millénaire avant J.-C.

Niveau 3e : liseré charbonneux visible au niveau de la rupture de pente, posé au sommet de la couche 4. Occupations datées du Mésolithique (8e millénaire avant J.-C. : ETH-16452, 16453 et 16454).

Couche 3.4 : sédiments sablo-graveleux ; visibles uniquement dans la pente au niveau du m E ; cette couche n'a pas été observée au sud de la coupe, où elle se confond avec la couche 3.3.

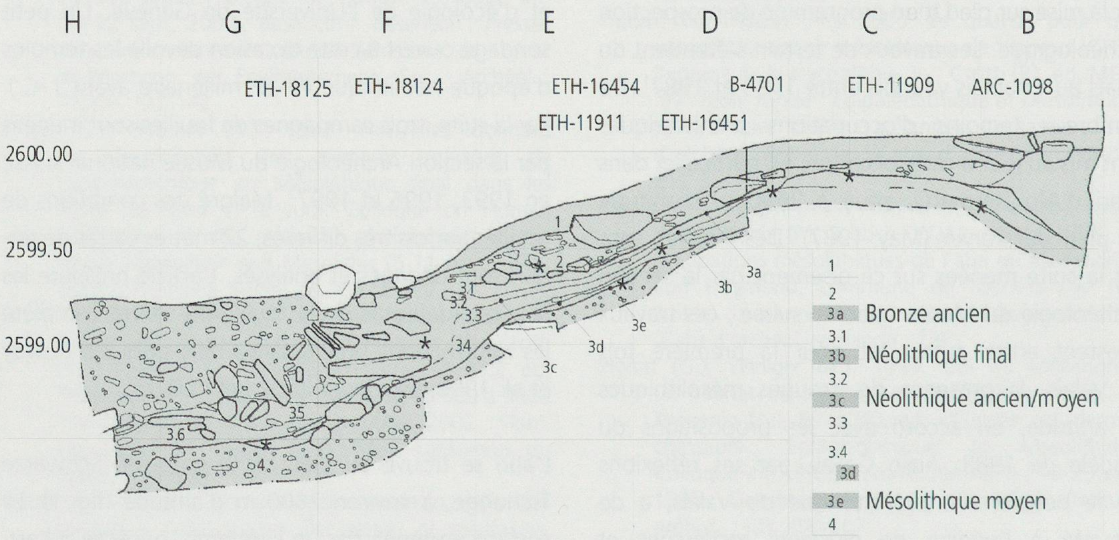

Fig. 2 Coupe stratigraphique selon la ligne 9.80. Ech. 1/50. Dessin U. Leuzinger et Ph. Curdy.

Niveau 3d : petit liseré charbonneux au sein de la couche 3.4. Datation postulée : Mésolithique (?), mais sans corrélation stricte avec la structure Str. 8 (6e millénaire avant J.-C., ARC-1099).

Couches 3.3 et 3.2 : sédiments sableux jaune verdâtre assez homogènes.

Niveau 3c : liseré charbonneux séparant les couches 3.3 et 3.2. Ce niveau peut correspondre en fait à plusieurs lentilles discontinues, peut-être non contemporaines. Occupations datées du Néolithique (5e - 4e millénaire avant J.-C., dates ETH-16451, B-4701, ARC-1098, ETH-11909, ETH-11910).

Niveau 3b : niveau charbonneux violacé, discontinu, au sommet de la couche 3.2 ; en amont, il tend à se confondre avec le niveau 3a. Occupations attribuées au Néolithique final (33e – 26e siècle avant J.-C., B-4702, B-4703, ARC-1100, ETH-16449, ETH-18123).

Couche 3.1 : sédiments sableux et graveleux, jaune légèrement orangé, avec quelques dallettes.

Niveau 3a : niveau charbonneux au sommet de la couche 3. Occupations de l'âge du Bronze ancien au plus tôt (23e – 15e siècle avant J.-C., ETH-16448, ETH-16450, ETH-17014).

Couche 2 : sédiment sableux graveleux brun jaune légèrement humifère à forte teneur en blocs et cailloutis effondrés de la paroi (dépôt *cryoclastique*). Aucune date C14 n'a été effectuée à ce niveau ; strictement postérieur au niveau 3a (âge du Bronze ancien), il pourrait correspondre à une période de dégradation climatique[4].

Couche 1 : sédiment humifère très aéré, caillouteux, correspondant à l'humus du sol moderne (ranker alpin).

Les occupations humaines

Les anomalies observées sont discrètes : dépressions, concentrations de charbons de bois et pierres rubéfiées concernent sans doute des structures de combustion ; mais, si de nombreux foyers ont dû être aménagés au cours des siècles et des millénaires, ils ont été démontés et les pierres de bordure réutilisées au fur et à mesure des besoins. La figure 3 illustre trois niveaux d'occupation importants, raccordés au Mésolithique (fig. 3a), au Néolithique final (fig. 3b) et au Bronze ancien (fig. 3c). Les occupations du Néolithique ancien/moyen seront décrites, mais non représentées sur plan, dans la mesure où elles n'apportent aucun élément nouveau dans l'utilisation de l'espace[5].

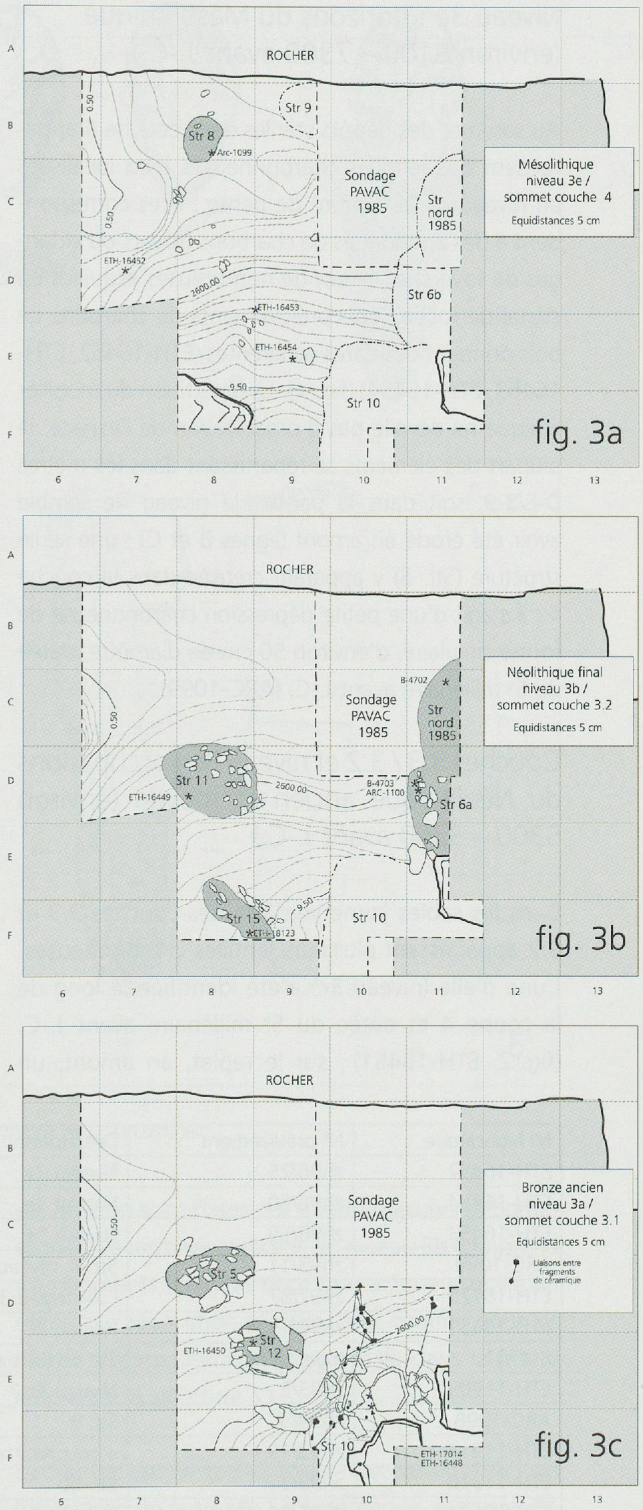

Fig. 3 Plan archéologique des principaux niveaux d'occupation : (3a) Mésolithique, sommet couche 3e ; (3b) Néolithique final, niveau 3b ou sommet couche 3.2. ; (3c) Age du Bronze ancien, niveau 3a ou sommet couche 3.1. Ech 1/100. Dessin Ph. Curdy.

Niveau 3e : horizons du Mésolithique (environ 8100 – 7300 avant J.-C.)

Au sommet des dépôts stériles de la couche 4 apparaissent des lentilles charbonneuses bien localisées au niveau de la rupture de pente ; elles correspondent à des épandages de charbons (foyers ou vidanges de foyers) et livrent de nombreuses esquilles en cristal de roche. Trois prélèvements de charbons de bois donnent des dates cohérentes (ETH-16452, ETH-16453, ETH-16454) (fig. 4). La répartition du mobilier lithique ne dévoile pas d'organisation de l'espace, la plupart des éléments se répartissant dans les mètres D-E/8-9, soit dans la pente ; le niveau 4e semble avoir été érodé en amont (lignes B et C) ; une seule structure (Str. 8) y apparaît, creusée dans la couche 4 ; il s'agit d'une petite dépression charbonneuse de forme circulaire, d'environ 50 cm de diamètre, datée du 6e millénaire avant J.-C. (ARC-1099).

Couches 3.3 / 3.2 et niveau 3c : occupations du Néolithique ancien et moyen (environ 5300 – 3300 avant J.-C.)

Dans les sables jaune verdâtre des couches 3.3 et 3.2 apparaissent plusieurs lentilles charbonneuses. L'une d'elle (niveau 3c) a été identifiée le long de la coupe 4 et datée du 5e millénaire avant J.-C. (fig. 2, ETH-16451) ; sur le replat, en amont, un autre prélèvement, corrélé à ce niveau, donne une date plus récente (fig. 2, ETH-11909, milieu/fin 5e millénaire avant J.-C.) ; vers le sud et le nord, il n'a pas été possible d'isoler cette lentille ; il peut s'agir de plusieurs liserés charbonneux discontinus et non contemporains. Quelques foyers ont été dégagés (Str. 6b et 9, fig. 3a). La distribution spatiale des esquilles de cristal de roche dans les couches 3.3, 3.2 ou dans le niveau 3c est identique à celle des occupations antérieures : concentration plus importante dans la pente, replat quasiment vierge de vestiges. On note la présence d'une unique esquille de silex jaune dans la partie supérieure de la couche 3.2 ; le plus ancien élément en silex récolté dans l'abri. Des fragments d'os brûlé ont été récoltés au mètre E-F/9, associés à une concentration de charbons et à quelques pierres rubéfiées[6].

Le foyer Str. 6b, repéré en 1985, a été dégagé en limite nord de la fouille, au mètre D/10-11 (fig. 3a) (May 1987, p. 174, fig. 2, couche 4a) ; d'une longueur maximale de 120 cm, il se présente sous la forme d'une légère dépression, creusée dans les sédiments de la couche 4 et comblée en alternance de strates charbonneuses et de lentilles de sédiment fin de ruissellement[7]. Deux dates lui sont associées et concernent des utilisations successives d'un même emplacement de chauffage (B-4701, 5e millénaire avant J.-C. et ETH-11910, début 4e millénaire avant J.-C.).

N° laboratoire	N° prélèvement	Description	BP	BC cal.(2 S)
ETH-16452	zh96/25	Niveau 3e	8545±125	8156–7202
ETH-16454	zh96/80	Niveau 3e	8675±75	7960–7579
ETH-16453	zh96/59	Niveau 3e	8550±90	7937–7354
ARC-1099	zh93/11	Str. 8, niveau 3d ?	6870±190	6159–5393
ETH-18125	zh97/87	c.Z=niveau 3d/3e	6240±60	5336–5002
ETH-16451	zh96/15	Niveau 3c	5990±75	5190–4694
B-4701	pavac 6b	Str. 6b (niveau 3c ?)[8]	5740±50	4710–4461
ETH-11909	zh93/5	Niveau 3c ?	5460±45	4443–4166
ARC-1098	zh93/3	Str. 9	5070±145	4230–3537
ETH-11911	zh93/19	« couche 2 »[9]	5180±55	4219–3801
ETH-11910	zh93/17	Str. 6b	5140±45	4039–3799
ETH-18124	zh97/86	Str. 16, niveau 3b	4720±60	3638–3370
ARC-1100	zh93/14	Str. 6a, niveau 3b	4490±55	3361–2936
ETH-16449	zh96/8	Sommet couche 3.2[10]	4370±70	3332–2880
B-4703	pavac c3a	Str. 6a , niveau 3b[11]	4430±40	3330–2920
ETH-18123	zh97/82	Str. 15, niveau 3b[12]	4365±65	3329–2880
B-4702	pavac str.nord	Niveau 3b?	4160±40	2879–2602
ETH-16450	zh96/13	Str. 12, niveau 3a	3735±70	2398–1924
ETH-16448	zh96/5	Str. 10, niveau 3a	3505±75	2030–1631
ETH-17014	zh96/11	Str. 10, niveau 3a	3385±60	1876–1522

Fig. 4 Tableau des dates C14 calibrées selon Stuiver et al., Radiocarbon 40, 1998, 1041-1083 ; id. 1127-1151 ; Stuiver et Braziuna, The Holocene 3, 1993, 289-305.

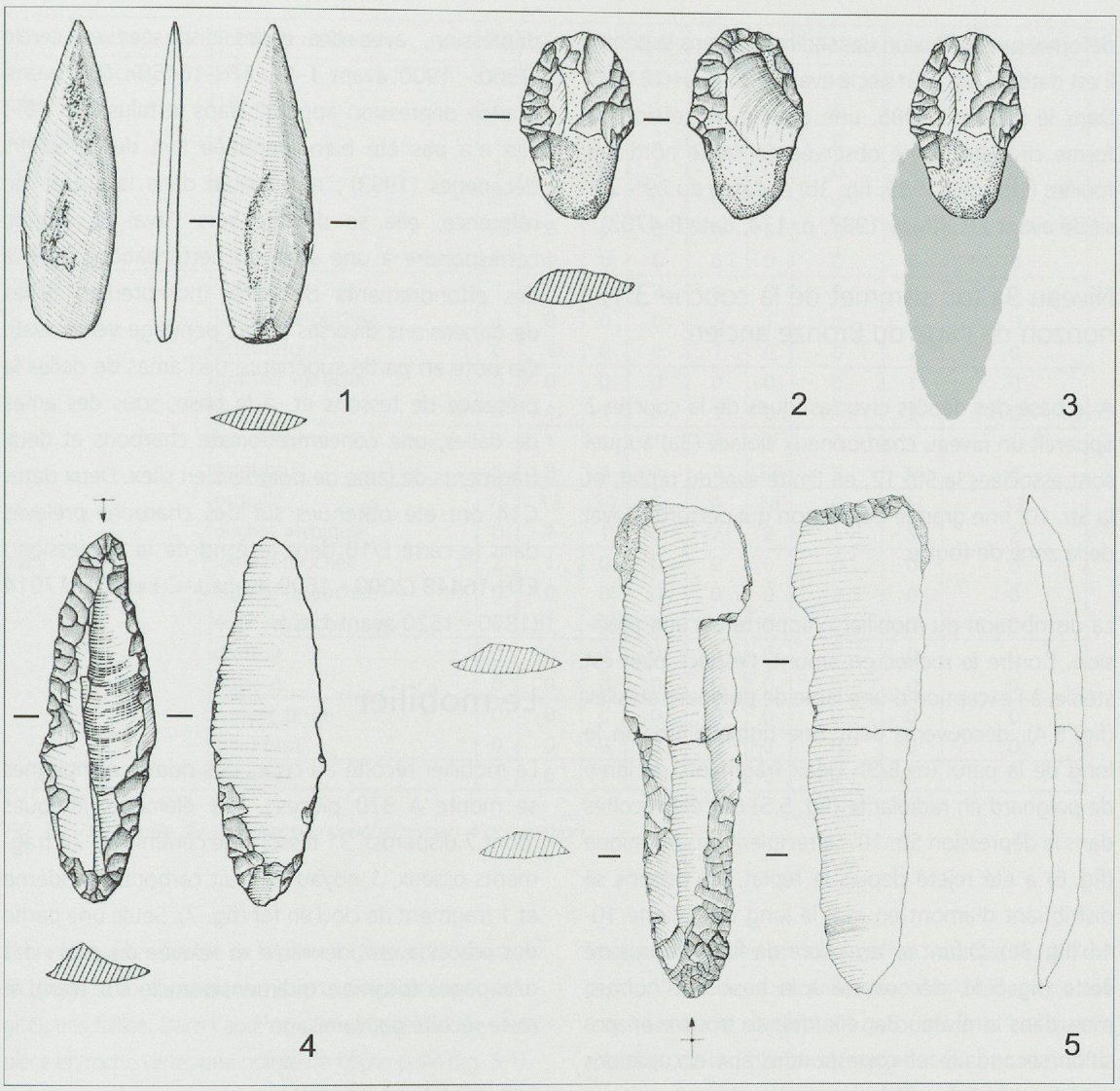

Fig. 5 Mobilier en silex et pierre verte. Ech. 2/3. Dessin A. Winiger et U. Leuzinger.

Une petite dépression circulaire (Str. 9), datée de 4200–3500 avant J.-C., a été observée en 1993 en bordure du sondage de 1985 (ARC-1098). Elle correspond à une structure de combustion où des feux d'intensité moyenne, peu ou pas entretenus, ont été aménagés (Rapport de Michel Guélat non publié).

En aval de la zone dégagée, une dépression a été observée (Str. 16), qui semble plutôt correspondre à un épaississement de la couche 3.2 vers l'est (fig. 2, ETH-18124, 37e - 34e siècle avant J.-C.).

Niveau 3b : occupations du Néolithique final (environ 3600 – 2500 avant J.-C.)

Cet horizon correspond au sommet des sables fins jaune verdâtre de la couche 3.2 ; le niveau anthropique repéré (3b) est discontinu (liserés charbonneux) ; plusieurs grands foyers aménagés corrélés à cet horizon sont datés par quatre mesures radiométriques. Le mobilier raccordé au niveau 3b comprend 40 fragments lithiques dont une unique esquille en silex ; leur répartition spatiale, tout comme pour les autres niveaux anthropiques, s'étale dans la pente autour de la structure 11.

La Str. 6a est un grand foyer observé en 1985 en limite nord de la fouille ; creusé depuis le niveau 3b sur une dizaine de cm de profondeur, il entame en partie le foyer Str. 6b sous-jacent. Son utilisation se place au 34e - 30e siècle avant J.-C. (ARC-1100 et B-4703). Une accumulation circulaire de charbons (Str. 11) apparaît au niveau de la rupture de pente, bordée par quelques pierres parfois rubéfiées. Ce foyer est daté du 34e - 29e siècle avant J.-C. (ETH-16449). La Str. 15 se manifeste par une concentration de charbons de bois et quelques blocs de bordure ; il semblerait que ce foyer, circulaire à l'origine, ait été

déformé par solifluxion des sédiments dans la pente. Il est daté du 34e- 29e siècle avant J.-C. (ETH-18123). Dans le sondage 1985, une grande dépression de forme circulaire a été observée en limite nord des fouilles (Str. nord 1985, fig. 3b) et datée du 29e - 27e siècle avant J.-C. (May 1987, p. 174, date B-4702).

Niveau 3a (ou sommet de la couche 3.1) : horizon de l'âge du Bronze ancien

A la base des dépôts cryoclastiques de la couche 2 apparaît un niveau charbonneux violacé (3a) auquel sont associées la Str. 12, en limite aval du replat, et la Str. 10, une grande dépression qui perturbe l'aval de la zone de fouille.

La distribution du mobilier n'apporte aucune précision. Contre le rocher, en amont, l'espace plan est stérile, à l'exception d'une lame de poignard en silex (fig. 5.4), découverte dans une rigole d'érosion le long de la paroi (m B/8). Deux fragments de lame de poignard en radiolarite (fig. 5.5) ont été récoltés dans la dépression Str. 10. Le récipient en céramique (fig. 6) a été rejeté depuis le replat, les tessons se distribuant d'amont en aval le long de la ligne 10-11 (fig. 3c). Quant à l'armature de flèche en pierre verte (fig. 5.1), découverte à la base de l'humus, mais dans le niveau 3a, elle doit se trouver en position secondaire et correspondre aux occupations antérieures (niveau 3b).

Les trois structures observées à ce niveau correspondent à deux foyers et probablement à une fosse-dépotoir (Str. 10). La Str. 5 est un foyer ovale en légère dépression (30 cm de profondeur), bordé de quelques pierres et dalles obliques. La Str. 12 est une accumulation de charbons dans une légère dépression, avec des dalles disposées en cercle (2300 - 1900 avant J.-C., ETH-16450). Enfin, une grande dépression apparaît dans le talus (Str. 10) ; elle n'a pas été bien identifiée lors des premiers décapages (1993) ; non visible dans la coupe de référence, elle se déploie vers l'aval et semble correspondre à une série de perturbations dues à des effondrements de paroi (nombreuses dalles de dimensions diverses à fort pendage vers l'aval). On note en partie supérieure de l'amas de dalles la présence de tessons et, à la base, sous des amas de dalles, une concentration de charbons et deux fragments de lame de poignard en silex. Deux dates C14 ont été obtenues sur des charbons prélevés dans le carré E/10 dans le fond de la dépression : ETH-16448 (2000 - 1600 avant J.-C.) et ETH-17014 (1870 - 1520 avant J.-C.).

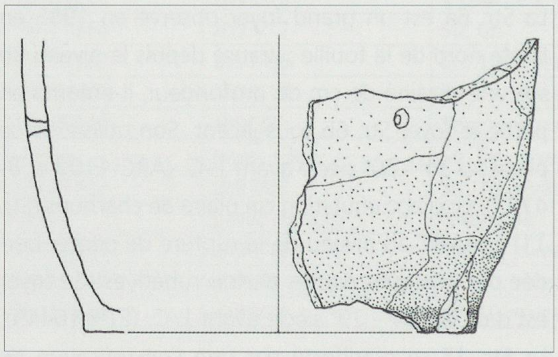

Fig. 6 Vase en céramique. Dessin Ph. Curdy.

Le mobilier

Le mobilier récolté au cours des quatre campagnes se monte à 370 pièces : 313 éléments lithiques (dont 7 disparus), 31 tessons de céramique, 24 fragments osseux, 1 noyau de fruit carbonisé moderne et 1 fragment de clou en fer (fig. 7). Seule une partie des pièces a été identifiée et relevée au cours des décapages (position tridimensionnelle sur plan), le reste récolté par tamisage[13].

Les matières premières

La grande majorité du mobilier lithique est en cristal de roche : 218 éléments en cristal translucide, 66 en cristal de teinte plus laiteuse et 7 éléments en quartzite ou provenant de la gangue de quartz. La matière première semble être de provenance locale ou régionale, fait peu vérifiable en l'absence d'analyses plus approfondies.

Dix éléments en silex et en radiolarite ont été récoltés. Jehanne Affolter a effectué une première détermination. La radiolarite à grain fin, rouge (quatre éclats et deux fragments d'une lame de poignard, fig. 5.5) provient selon toute vraisemblance des Alpes du Tessin ou des Grisons. La matière première du briquet en silex (base de poignard recyclée, fig. 5.2-3) renvoie à des affleurements sud-alpins, probablement de la région du Lac de Garde (Monti Lessini, Monte Baldo). La lame de poignard complète (fig. 5.4), très patinée, en silex gris beige, est d'origine indéterminée, tout comme les deux petits éclats de silex beige.

niveau/couche	Total par matière	3a	3.1	3b	3.2	3c	3.3	3.4/3d	3e	autre/indéf.
cristal de roche	284	22	25	36	10	17	36	13	103	22
silex	10	6	2	1	1	0	0	0	0	0
quarzite	7	2	0	1	2	0	1	0	1	0
roche verte	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
os	24	0	0	0	0	0	20	4	0	0
céramique	31	26	0	0	0	0	0	0	0	5
autre	12	3	0	0	0	0	0	0	0	9
cristal	lame retouchée	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	lamelle retouchée	1	0	0	0	2	1	0	0	0
	éclat retouché	0	1	0	0	1	0	0	2	0
	grattoir sur éclat	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	nucléus	0	1	1	0	1	0	1	2	0
	lamelle brute	1	1	0	1	0	2	0	3	1
	éclat brut	5	8	4	3	7	13	5	24	6
	esquille	13	13	30	6	4	18	6	63	12
	déchet atypique	0	1	1	0	2	2	1	9	2
silex	lame retouchée	2	1	0	0	0	0	0	0	0
	lamelle retouchée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	éclat retouché	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	grattoir	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	nucléus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	lamelle brute	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	éclat brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	esquille	4	0	1	1	0	0	0	0	0

Fig. 7 Décompte du mobilier par couche/niveau d'occupation.

On note que l'ensemble de la paroi rocheuse du Schwarze Tschugge se compose de roche verte (amphibolite ou éclogite), très faillée. Dans l'abri, on n'a retrouvé qu'une seule pièce en roche verte, une pointe de flèche polie (fig. 5.1).

Le mobilier lithique : supports et techniques de débitage[14]

Contrairement aux artefacts en silex ou en radiolarite, une partie du mobilier en cristal de roche a été taillée dans l'abri même. Le spectre des supports montre qu'au long des occupations on a ramené sur place des prismes de cristal de petites dimensions pour les débiter. En tout, 37 pièces laissent apparaître par endroits la surface originelle du prisme. On dénombre au total 6 nucléus polyédriques, 18 déchets atypiques, 80 éclats, treize lamelles, une lame, ainsi que 165 esquilles. Les supports sont généralement de très faibles dimensions et présentent des irrégularités marquées. Les stigmates de débitage observés sur les nucléus en témoignent : on y observe très rarement une préparation du plan de frappe ou des traces de réduction dorsale. Cependant, seuls dix outils ont été retrouvés. Les bons supports et les outils finis ont sans doute été emportés par leurs propriétaires après leur séjour dans l'abri.

Toutes les pièces en silex ou en radiolarite, à l'exception des deux esquilles en silex beige, ont été amenées sur le site en tant qu'outils finis. Les quatre esquilles de radiolarite témoignent du travail d'affûtage d'un poignard emmanché, qui s'est brisé et a été abandonné sur place. Les deux esquilles de silex beige correspondent sans doute elles aussi à de telles retouches.

Outils et armatures en cristal et en silex

Avec 14 exemplaires seulement, toutes occupations confondues, la proportion d'outils est très faible (fig. 8). Ce résultat est sans doute lié à la situation particulière du gisement qui, à 2600 m d'altitude, n'était occupé qu'à certaines saisons et pour une brève durée. Par ailleurs, les hommes ne se munissaient certainement que du strict nécessaire pour rejoindre le Schwarze Tschugge.

Les occupations mésolithiques n'ont livré que des artefacts en cristal de roche, en particulier cinq armatures ou fragments d'armatures, certaines en position secondaire dans les niveaux d'occupations plus récents. A l'exception de la lame de poignard en radiolarite, les deux outils en silex, un briquet

Type	Nb	Niveau / couche
Armature, triangle isocèle (?) en quartz	1	3c
Armatures (?) en quartz	4	3.3, 3c, 3e, 3a (Str. 10)
Grattoir sur éclat en cristal	1	3e (év. 3a, Str. 10)
Lame retouchée en cristal	1	3a (Str. 10)
Eclats retouchés en cristal	3	3.1, 3e, 3e
Poignard (2 fragments) en radiolarite	1	3a (Str. 10)
Poignard en silex	1	3.1
Briquet en silex	1	3.1
Pointe de flèche en serpentinite	1	3a
Total	14	

Fig. 8 Décomptes des armatures et outils en pierre taillée ou polie.

et une lame de poignard, proviennent des couches néolithiques (couche 3.1). Pour le premier, les enlèvements grossiers et les bords fortement émoussés qui le caractérisent témoignent de son utilisation. Il semble bien que la pièce ait été taillée à partir de la partie distale d'une lame de poignard brisé : on retrouve la soie trapézoïdale à retouches couvrantes de l'outil originel, ainsi que les deux encoches d'emmanchement (fig. 5.3). Les parallèles typologiques se distribuent tant dans les Alpes qu'en contexte nord-alpin : par exemple dans l'équipement d'Ötzi (Tiesenjoch, I), à Arbon (TG) Bleiche 3, à Wartau (SG) Azmoos, ou à Meilen (ZH) Rorenhaab (Leuzinger 2002a, p. 34 - 36 ; Schindler 2001, p. 132 - 135). En montagne, il était en fait vital de pouvoir faire du feu en tout temps, en ayant sur soi le nécessaire, silex, nodule de marcassite et amadou (Egg et Spindler 1992). Contre la paroi de l'abri, en relation probable avec les occupations de la fin du Néolithique, on a retrouvé une autre lame de poignard complète en silex très patiné[15].

Quant aux éléments en radiolarite, ils datent de l'âge du Bronze ancien et concernent une lame de poignard cassée en deux, trouvée à la base de la dépression Str. 10. Son propriétaire l'a certainement réaffûtée à plusieurs reprises – trois esquilles ont été récoltées dans le niveau 3a –, puis, l'ayant malencontreusement brisée, l'a rejetée dans le talus.

Le seul élément en pierre polie, une pointe de flèche, a été retrouvé dans le niveau Bronze ancien (3a) ; cette pièce, qui se place au plan typologique au Néolithique final, trouve de nombreux parallèles notamment dans la région[16].

Ossements et céramique

Le milieu ambiant, très acide, n'a permis de récolter que 24 petits fragments d'os carbonisés, qu'il n'a pas été possible de déterminer. Ils sont issus des unités stratigraphiques 3.4 et 3.2 et correspondent aux déchets de repas préparés et consommés autour des foyers.

Outre des repas à base de viande, on préparait sans doute aussi des bouillies. Ainsi, on a récolté 31 tessons de céramique appartenant tous à un seul et même récipient à fond plat. Les fragments sont distribués exclusivement dans les horizons de l'âge du Bronze ancien (fig. 3c et 6). Au plan typologique, même si l'on n'observe pas de cordons décorés ou d'éléments de préhension, on est bien en présence d'une jarre du Bronze ancien, les parallèles les plus proches provenant de la nécropole du Petit-Chasseur[17]. Toutefois, l'argile de ces derniers présente un dégraissant plus grossier et leurs parois sont lissées avec moins de soin.

Catalogue des objets

Céramique

ZH 85.1, ZH 85.2, ZH 93-D/10.2, ZH 93-D/10.3, ZH 93-D/10.4, ZH 93-D/10.5, ZH 93-D/10.6, ZH 93-D/10.7, ZH 93-D/10.8, ZH 93-D/11.1, ZH 93-D/11.3abc, ZH 93-D/11.4, ZH 85-E/10.5, ZH 93-E/10.2, ZH 93-E/10.3, ZH 93-E/10.4, ZH 85-E/10.6, ZH 93-E/11.1, ZH 96-F/9.7, ZH 96-F/9.10, ZH 96-F/9.13, ZH 96-F/9.14, ZH 96-F/9.15, ZH 97-F/9.23, ZH 93-F/10.1, ZH 93-F/10.2, ZH 93-F/10.3, ZH 96-F/10.5, ZH 96-F/10.10, ZH 97-G/10.1, ZH 97-G/10.2.

Au total, 31 tessons de céramique ont pu être attribués à un seul et unique récipient à fond plat (fig. 6). On dénombre 20 fragments de panse, 6 provenant de l'intersection fond-panse et 5 du fond. Aucun fragment de rebord ou de décor (élément de préhension) n'a été observé. La pâte, de couleur brun orange à gris foncé, présente un dégraissant sableux assez fin (diamètre inférieur à 1 mm). L'épaisseur des tessons varie entre 0,6 cm (panse) et 1,2 cm (fond). Le départ de la panse est concave. Une perforation conique (trou de réparation ?) apparaît sur un fragment de panse (ZH 93-D/10.3). On n'a pas pu déceler de croûtes ou tout autre dépôt laissé par la cuisson d'aliments. Les 31 tessons se distribuent dans le talus (fig. 3c) et appartiennent tous au niveau 3a (Bronze ancien).

Roche verte

ZH 93-D/10.1 (fig. 5.1).
Armature de flèche foliacée en serpentinite brun beige à patine très prononcée ou ayant plutôt subi l'action du feu. La pièce est entièrement polie sur les deux faces. Cet élément a été mis au jour dans la couche 3a (Bronze ancien), où il se trouvait probablement en position secondaire. Long. 6,5 cm, larg. 1,8 cm, ép. 0,4 cm.

Silex

ZH 93-E/10.1 (fig. 5.2).
Briquet en silex beige. La matière première provient de la région du lac de Garde (Monti Lessini ou Monte Baldo). Il s'agit probablement d'un fragment de poignard, réutilisé comme briquet, ainsi qu'en témoignent plusieurs enlèvements grossiers et l'usure des bords. La soie trapézoïdale à retouches couvrantes et les deux encoches opposées du poignard sont encore perceptibles (fig. 5.3). La pièce provient de la couche 3.1, antérieure au niveau 3a (Bronze ancien). Long. 3,7 cm, larg. 2,4 cm, ép. 0,7 cm.

ZH 93-B/8.1 (fig. 5.4)
Poignard en silex gris beige ; la présence d'une patine importante empêche d'identifier la provenance de la matière première. Sur la face supérieure de la lame, les deux bords présentent des retouches abruptes scalariformes. On observe des retouches couvrantes sur la face inférieure qui sont probablement en relation avec l'emmanchement de cette lame de poignard. L'objet provient de la couche 3.1. Long. 7,5 cm, larg. 2,3 cm, ép. 0,8 cm.

ZH 96-E/10.11 et ZH 96-E/10.13 (fig. 5.5).
Lame en radiolarite rouge (poignard), composée de deux grands fragments, retrouvés à proximité l'un de l'autre. Par endroits, on observe la présence du cortex. Le matière première est de provenance alpine (Grisons ou Tessin). La lame, légèrement arquée, est retouchée sur la partie proximale de sa face supérieure. La partie distale de la lame porte des retouches sur la face inférieure, destinées à faciliter son emmanchement. Les deux fragments ont été retrouvés dans la structure Str. 10 (niveau 3a, Bronze ancien). On relèvera qu'une petite esquille (ZH 96-F/9.8) s'ajuste sur le négatif d'une retouche située sur l'arrête droite de la lame. Trois autres minuscules esquilles (ZH 96-D/9.43, ZH 96-E/10.21 et ZH 96-F/9.29) appartiennent également à cette pièce ; elles apportent la preuve que la lame emmanchée a été réaffûtée dans l'abri même, avant qu'elle ne se brise et ne soit abandonnée sur place. La répartition spatiale des quatre esquilles de radiolarite s'inscrit dans moins de deux mètres carrés. Long. 10,3 cm, larg. 2,7 cm, ép. 0,5 cm.

ZH 96-D/9.22 (non illustrée).
Esquille de silex beige ; déchet de réaffûtage (couche 3.2, Néolithique). Long. 0,8 cm, larg. 0,8 cm, ép. 0,1 cm.

ZH 96-F/9.31 (non illustrée)
Esquille de silex beige, provenant du niveau d'occupation 3b (Néolithique final). Long. 0,5 cm, larg. 0,5 cm, ép. 0,1 cm.

Cristal de roche

ZH 97-E/8.20 (fig. 9.1)
Armature atypique (triangle isocèle?) façonnée sur la partie proximale d'un petit éclat irrégulier, par retouches abruptes sur les deux bords. Une des extrémités est cassée. La pièce a été découverte dans le niveau 3c (Néolithique ancien), où elle se trouvait probablement en position secondaire. Long. (1,0) cm, larg. 0,5 cm, ép. 0,1 cm.

ZH 96-F/9.18 (fig. 9.2)
Armature? Eclat présentant une fine retouche oblique distale. Niveau 3e (Mésolithique). Long. (1,1) cm, larg. 0,7 cm, ép. 0,1 cm.

ZH 96-D/8.22 (fig. 9.3)
Armature? (triangle isocèle ou de segment?) Fragment de lamelle dont l'un des bords présente une retouche abrupte régulière. L'autre bord est brut (facette naturelle du cristal de quartz). La pièce provient de la couche 3.3 qui scelle le niveau 3e (Mésolithique). Long. (0,7) cm, larg. 0,5 cm, ép. 0,2 cm.

ZH 96-F/10.4 (fig. 9.4)
Armature? (lamelle) portant des retouches abruptes sur le bord droite et sur l'extrémité distale (troncature?). Le talon est lisse. Le bord gauche, brut, est en partie formé par la surface naturelle du cristal de quartz. La pièce trouvée en position secondaire dans la structure 10, peut être attribuée au Mésolithique. Long. 1,1 cm, larg. 0,4 cm, ép. 0,3 cm.

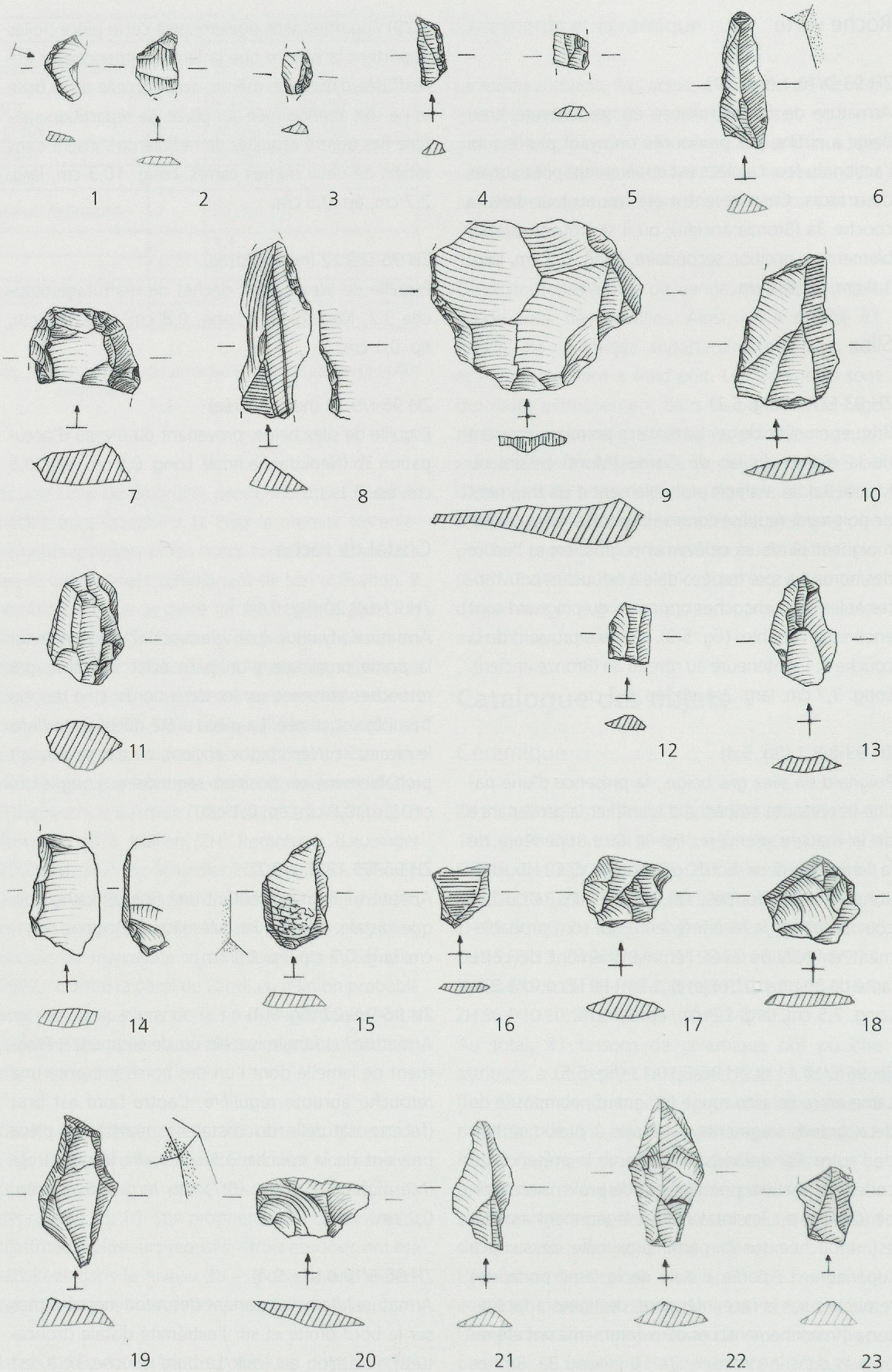

Fig. 9 Mobilier en cristal de roche. Ech. 1/1. Dessin U. Leuzinger.

ZH 93-D/9.6 (fig. 9.5)
Fragment d'armature? Fragment de lamelle dont le bord droite présente quelques retouches abruptes. Niveau 3c (Néolithique ancien). Long. (0,5) cm, larg. 0,5 cm, ép. 0,2 cm.

ZH 93-D/9.1 (fig. 9.6)
Lamelle à enlèvements irréguliers. La pièce présente des retouches partielles sur l'extrémité du bord gauche. Des traces de la surface du prisme de quartz sont visibles. Niveau 3c (Néolithique ancien). Long. (2,3) cm, larg. 0,8 cm, ép. 0,3 cm.

ZH 96-F/11.1 (fig. 9.7)
Grattoir sur éclat. La pièce provient soit du niveau mésolithique 3e, soit de la structure Str. 10 (Bronze ancien) qui recoupe ce niveau. Long. (1,3) cm, larg. 1,7 cm, ép. 0,7 cm.

ZH 96-F/11.2 (fig. 9.8)
Lame à enlèvements irréguliers. La pièce présente sur son bord droit deux encoches, l'une directe et l'autre inverse. On observe par endroits la surface naturelle du cristal. La pièce provient de la structure Str. 10 (Bronze ancien). Long. (2,9) cm, larg. 1,1 cm, ép. 0,5 cm.

ZH 96-E/9.17 (fig. 9.9)
Eclat à enlèvements irréguliers. Le talon laisse apparaître la surface originelle du cristal. Le bord gauche présente une fine retouche semi-abrupte. La pièce provient du niveau 3e (Mésolithique). Long. 2,8 cm, larg. 3,5 cm, ép. 0,7 cm.

ZH 96-F/9.5 (fig. 9.10)
Eclat à enlèvements irréguliers. Le talon est lisse, le bord gauche présente une retouche directe partielle. La surface naturelle du cristal est encore visible par endroits. L'éclat a été récolté dans la couche 3.1. Long. (3,5) cm, larg. 1,6 cm, ép. 0,4 cm.

ZH 97-E/8.29 (fig. 9.11)
Petit nucléus bipolaire à lamelles. Le nucléus a été mis au jour dans la couche 3e (Mésolithique). Long. 1,8 cm, larg. 1,3 cm, ép. 0,8 cm.

(fig. 9.12–23)
ZH 96-D/8.16 (c. 3.3), ZH 96-E/9.2 (c. 3b), ZH 96-D/9.10 (c. 3.2), ZH 96-D/8.12 (c. 3.1), ZH 96-D/8.17 (c. 3.3), ZH 96-E/9.5 (c. 3b), ZH 96-E/11.4 (c. 3e), ZH 96-E/9.13 (c. 3e), ZH 96-E/8.27 (c. 3e), ZH 96-E/9.57 (c. 3e), ZH 96-D/9.14 (c. 3.3), ZH 96.2 (hors contexte).

Eclats non retouchés en cristal de roche présentant parfois les traces de la surface naturelle du cristal. Les pièces proviennent pour la plupart des niveaux mésolithiques et néolithiques.

Conclusions

Les éléments récoltés sur le site d'Alp Hermettji nous éclairent assez peu sur la ou les fonctions de cette halte : quelques structures de combustion, des fragments d'outils en pierre, un récipient en céramique, des esquilles d'os brûlés... Les restes fauniques ont disparu, nous privant d'informations précieuses. On peut cependant proposer quatre hypothèses, qui par ailleurs ne sont pas exclusives les unes des autres.

1. L'abri se trouve sur la voie qui relie le Val d'Aoste au Valais central, par le Valtournanche, le Col du Théodule, le Col d'Hérens et le Val d'Hérens

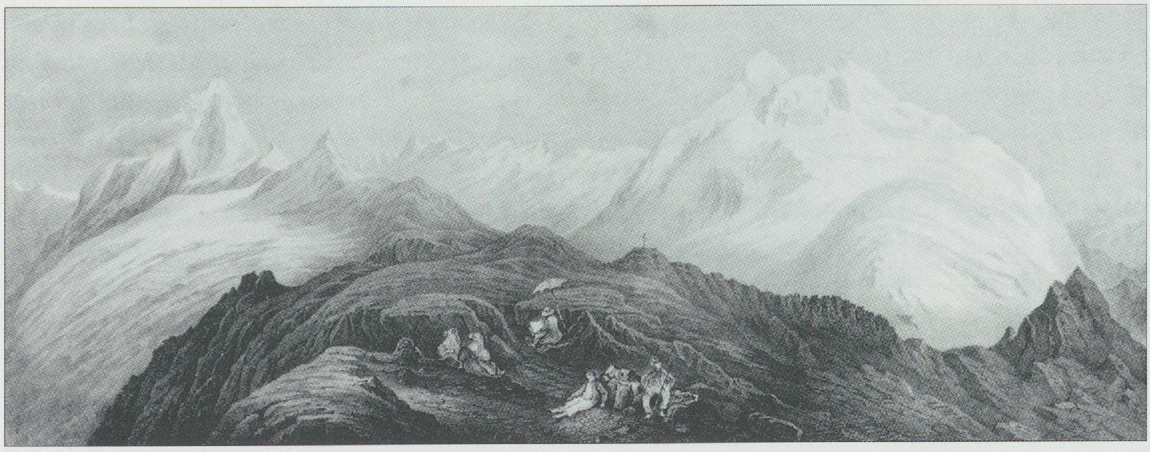

Fig. 10 Le Col du Théodule au 19e siècle. Gravure de 1836. Photo J.-M. Biner, Bramois.

Fig. 11 Vue du fond du Val d'Hérens. A droite de la Dent Blanche, le Col d'Hérens, Gravure publiée dans l'annuaire du Club alpin suisse, XV (vers 1890). Photo J.-M. Biner, Bramois.

(fig. 10 à 12). Le site, occupé de manière sporadique, pourrait avoir fonctionné comme bivouac. La faible densité de vestiges semble le confirmer, une occupation de plus grande ampleur engendrant davantage de déchets. Comme nous le développerons plus bas, cette voie a dû être fréquentée par des groupes humains dès le retrait glaciaire.

2. Dans le cadre du peuplement mésolithique des Alpes, certains modèles – en particulier celui proposé par Alain Gallay en 1983 – définissent un territoire économique organisé autour de camps de base en plaine et de haltes saisonnières en altitude, peut-être spécialisées dans la chasse au chamois, bouquetin, marmotte ou lagopède (Gallay 1983, Bagolini et al. 1983, p. 15-36, Pignat 2002, p. 104-105, Crotti 2002b). Dans cette hypothèse, vu la proximité du Valtournanche et l'absence de Mésolithique dans le Valais central et au débouché du Val d'Hérens, il serait plausible que ce soient des chasseurs mésolithiques venus du Sud (Piémont, Val d'Aoste ?) qui aient fait de la région de Zermatt leur territoire de chasse estival.

3. Dès le Néolithique, l'abri a pu également servir de gîte à des bergers. L'acidité du sol n'a pas permis la conservation de coprolithes de chèvres ou de moutons, qui se rencontrent habituellement dans les grottes-bergeries. Néanmoins, les pâturages situés au-delà de la limite de la forêt ont été exploités très tôt par les pasteurs-agriculteurs. On rappelle également que les niveaux néolithiques les plus anciens repérés dans l'abri sont contemporains du premier Néolithique valaisan, circonscrit pour l'heure à la région de Sion, soit au débouché du Val d'Hérens.

4. On lie souvent la présence de sites de haute montagne à des activités de prospection de matières premières. On pouvait y exploiter le cristal de roche, la roche verte ou, plus tard, les gisements métallifères. On relèvera cependant que les niveaux archéologiques n'ont pas livré de témoignages allant dans ce sens (déchets de fabrication indiquant l'exploitation d'une matière première particulière). Pourtant, la présence de la grande hache *votive* en roche verte (éclogite ou amphibolithe) à un kilomètre de l'abri, sur le chemin du Col du Théodule, n'est certainement pas le fait du hasard (Gallay 1986). Des gisements ont peut-être été exploités dans le massif et les témoins restent à découvrir. En outre, les modèles proposés récemment sur l'exploitation et la circulation des grandes haches dans l'Europe néolithique démontrent que les Alpes centre-occidentales et leurs cols ont joué un rôle important dans cette problématique (Pétrequin et al. 2002, en particulier p. 84, fig. 8 et p. 86).

Une voie de passage transalpine

Comme on l'a vu plus haut, l'une des fonctions de l'abri d'Alp Hermettji aurait été de servir de bivouac, de gîte d'étape sur une voie de passage entre le Val d'Aoste et le Valais (fig. 12). Il est difficile pour l'homme du 21e siècle de concevoir qu'un passage par des cols englacés à plus de 3000 m puisse être fréquenté dès la plus haute antiquité. Dans le cas présent, on s'aperçoit, qu'outre la présence de cet abri de haute altitude, les zones qui jouxtent le parcours (Valtournanche, région de Zermatt et Val d'Hérens) ne sont pas vierges de vestiges archéologiques ; d'ailleurs, nous le verrons plus loin, les informations qui concernent les époques historiques montrent bien l'importance jouée par cette voie dans les contacts de vallée à vallée.

Au Mésolithique, force est de constater que la découverte de Zermatt est un fait isolé, aucun élément contemporain n'apparaissant tant dans le Valtournanche qu'en Valais central. Des travaux de prospection devraient pourtant combler ces lacunes (Crotti 2002a, p. 86). Dans ces zones, les premiers témoins connus concernent la période néolithique, en particulier la célèbre hache du Col du Théodule citée plus haut (Gallay 1986, p. 90–91, Bezinge et Curdy 1994, p. 71, Pétrequin et al. 2002, p. 86). Au nord du Col d'Hérens, plusieurs trouvailles isolées et abris temporaires sont également répertoriés[18]. Au sud du Col du Théodule, dans le Valtournanche, à défaut d'indices plus précis, on note la présence de roches gravées datées du Néolithique (Mezzena 1985, p. 52–53, fig. 31–32). A ce propos, le chemin par le Col Théodule et le Col d'Hérens a pu, avec d'autres passages de hauteur, être impliqué dans le processus de colonisation du Valais par les premières communautés de pasteurs-agriculteurs. Le Néolithique ancien valaisan, rappelons-le, est pour l'heure confiné à la région de Sion, soit au débouché du Val d'Hérens. Les liens culturels de ce Néolithique ancien avec le Sud ne sont plus à démontrer (Müller 1995). En admettant l'hypothèse d'une migration colonisatrice par le sud des Alpes, quelle motivation a pu entraîner les pasteurs-agriculteurs à franchir les cols et à s'installer dans la vallée du Rhône ? La présence conjointe d'un taux élevé de caprinés dans le Néolithique ancien méditerranéen et dans le premier Néolithique valaisan, impliquant vraisemblablement la mise en place de transhumances, pourrait-il avoir été déterminant ? Il n'est pas impensable que les déplacements saisonniers des troupeaux vers les hauteurs aient pu amener les pasteurs occupant le Piémont à passer les cols et utiliser dans un premier temps les hauts pâturages des vallées latérales du Valais, vallée de Zermatt, Val d'Hérens. De là, la voie était libre en direction de la vallée du Rhône...

L'âge du Bronze dévoile en Valais un début de la colonisation des moyennes altitudes dans les vallées latérales et confirme la fréquentation régulière des hautes altitudes ; le Val d'Hérens ne fait pas exception et la région de Zermatt non plus[19]. Dans le Valtournanche, on connaît des traces d'occupations discrètes[20]. A l'âge du Fer, la tendance se confirme et la moyenne montagne est occupée de manière permanente (Curdy et al. 1999). Si l'abri d'Alp Hermettji semble à ce moment déserté, le plateau de Furi tout proche et les environs du village de Zermatt livrent des témoins de la fin de l'âge du Fer[21]. A l'époque romaine, on mentionne la présence de monnaies sur le Col du Théodule et près du Col d'Hérens, en relation avec des dons votifs[22]. Ce passage semblerait même relativement bien fréquenté à cette époque.

Pour le Moyen Age, les sources écrites prennent le pas sur les documents archéologiques. On mentionne une pointe de lance du 14e siècle et un fer à cheval sur le versant nord du Col d'Hérens, au lieu-dit Bricola (Röthlisberger 1976, p. 122). La trouvaille archéologique la plus importante est celle du corps

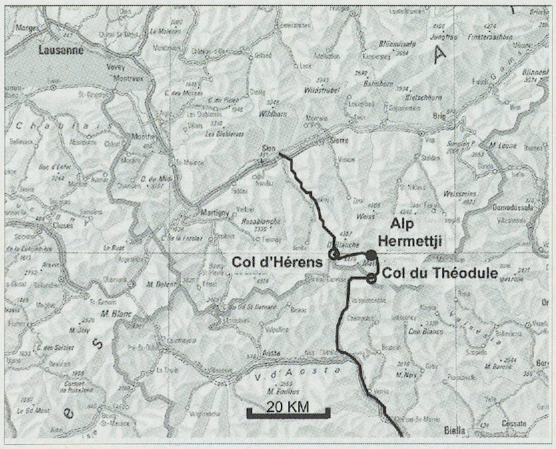

Fig. 12 L'itinéraire probable du Piémont au Valais central par le Col du Théodule et le Col d'Hérens et la position topographique de l'abri d'Alp Hermettji. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA035322).

du mercenaire de la fin du 16e siècle, découvert en bordure du glacier supérieur du Théodule à l'altitude de 3000 m (Meyer 1992, p. 321 - 333). Les textes précisent qu'au 12e - 13e siècle, c'est également par le Col du Théodule que s'est faite la colonisation du versant sud des Alpes (Lystal et vallée de Gressoney), par les communautés du Haut-Valais, les Walser (Zinsli 1991). Un véritable commerce de proximité s'était établit par la voie du Théodule entre le Val d'Aoste et la région de Zermatt, les troupeaux passant du nord au sud et le vin du sud au nord. A certaines périodes, des familles entières avec bétail et bagages s'aventuraient dans des zones que ne fréquentent aujourd'hui que des touristes bien équipés. De son côté, le haut Val d'Hérens a lui aussi été colonisé, via le Col d'Hérens, par des groupes de Walser comme l'attestent les documents d'archives et l'onomastique (Ammann 1992, p. 251–288). Quant à certaines traditions orales, elles sont assez explicites : on faisait passer les corps des défunts eux-mêmes par le Col d'Hérens pour les inhumer dans leur lieu d'origine. La mémoire de ces passages et les difficultés qu'ils pouvaient engendrer transparaissent dans les légendes comme celle de la *procession des morts* (Zinsli 1991, p. 116).

Avec les réserves d'usage bien sûr, ces considérations nous montrent bien que, depuis la plus haute antiquité, ce passage par deux cols englacés de haute altitude a été emprunté, régulièrement ou sporadiquement. Que des périodes de péjoration climatique aient entraîné sa fermeture temporaire est possible, quoique difficilement contrôlable par l'archéologie.

Les affinités culturelles entre le Valais et le Piémont ou le Val d'Aoste attestent de contacts soutenus de part et d'autre de ces cols à toutes les époques. Il est facile pour un montagnard qui maîtrise bien son environnement géographique de suivre le chemin le plus court au travers de la chaîne alpine, même s'il oblige à franchir des dénivelées importantes et traverser des zones englacées. Il est par contre plus pénible de devoir longer le fond de vallées inondables, aux cours d'eau tumultueux, pour rejoindre des passages moins élevés (Ammann 1992, p. 258). Les découvertes faites à Alp Hermettji posent donc un jalon supplémentaire, non seulement pour la compréhension du peuplement des massifs intra-alpins au-delà de l'œkoumène, mais aussi pour la connaissance d'une voie de passage qui a joué à toutes époques un rôle important dans les relations entre communautés montagnardes.

Notes

1 Programme *Prospection archéologique du Valais et du Chablais*, de 1985 à 1987. Le projet a été réalisé sous la direction d'Alain Gallay par quatre de ses collaborateurs et anciens étudiants (Dominique Baudais, Philippe Curdy, Mireille David-Elbiali et Olivier May) ; voir en particulier Baudais et al. 1987, Baudais et al. 1990, Gallay 1990.

2 Nous tenons à réitérer nos remerciements à Laurent Flutsch, alors chef de la section Archéologie du Musée national suisse, à la Commune de Zermatt (R. Guntern), à la Bourgeoisie de Zermatt (E. Aufdenblatten), à la Société Grande Dixence S.A (G. Dayer et R. Furrer), ainsi qu'à l'archéologue cantonal du Valais (F. Wiblé). Equipes de fouille : T. Caspar, E. Corvi, Ph. Curdy, L. Flutsch, W. Frey, C. Huber, M. Leuthard, C. Leuzinger-Piccand, U. Leuzinger, G. Pignat, M. Qaud, M. Schindler, K. Schmidt-Ott, N. Spichtig, A. Widmann et A. Winiger. Les travaux d'analyse géologique préliminaire ont été menés par M. Guélat (Delémont), les travaux de paléobotanique par C. Gremaud, G. Hugelshofer et O. Mermod, ETH, Zurich.

3 Rapport M. Guélat déposé au Musée national suisse.

4 Phase de Löbben (âge du Bronze moyen) ou Petit âge glaciaire (dès le 14e siècle).

5 Elles sont visibles en négatif dans le plan de la fig. 3a.

6 Os non déterminables, observations Louis Chaix, Genève.

7 Selon les observations micromorphologiques de Michel Guélat (rapport non publié), ces structures ont fait l'objet d'activités de combustion de faible intensité, de durée limitée, successives (saisons), laissant le temps à des sédiments de ruissellement de sceller partiellement la structure.

8 Date trop ancienne.

9 Date C14 trop ancienne ou faussement attribuée à la couche 2, qui est postérieure au Bronze ancien.

10 Faussement attribué à la Str. 5 dans Curdy et al. 1998, 66, fig. 4.

11 Date faussement attribuée à la Str. 15 dans Curdy et al. 1998, 66, fig. 4 (en fait, il s'agit de la couche 3a de 1985).

12 Date faussement attribuée à la couche 3a 1985 (en fait, il s'agit de la Str. 15).

13 En effet, l'ensemble des sédiments fouillés a été tamisé (maille 3 mm), opération en partie réalisée sur place, malgré les difficultés qu'elle a entraînées ; le tri a été réalisé à la base archéologique (usine Grande Dixence, Zmutt).

14 Nos remerciements à Pierre Crotti et Gervaise Pignat pour la relecture du texte.

15 Pour un bon parallèle, voir le poignard en silex d' Ötzi (Egg et Spindler 1992, fig. 21).

16 Habitat de Savièse La Soie, horizon du Néolithique final (Baudais 1995, fig. 45) ; habitat néolithique de Saint-Léonard (Ariane Winiger, étude du mobilier néolithique de Saint-Léonard Sur Le Grand-Pré, thèse

Université de Genève, non publiée) ; mobilier funéraire de la nécropole du Petit Chasseur (dolmen MXII, Favre et Mottet 1990, 114–123), fin du 4e – milieu du 3e millénaire avant J.-C.

17 Dépôt de jarres dans le dolmen M XI, Gallay et Chaix 1984, pl. 8–13 ; en particulier la petite jarre 5 (première phase du Bronze ancien), ibid. pl.12.

18 Pointes de flèches de Saint-Martin / Eison (1620 m d'altitude, inédit) ; lame de poignard en silex au pied du Col Collon, abri de Ouartse-Les Jouttes, habitat de Vex au débouché de la vallée dans la plaine du Rhône (Curdy 1995, p. 119).

19 David-Elbiali 1990, p. 21. Dans la région de Zermatt, on aurait récolté une pointe de lance en bronze au pied du Riffelhorn (Sauter 1950, p. 153).

20 Céramique de l'âge du Bronze dans des d'abris à 1600 m d'altitude, voir Mollo-Mezzena 1997.

21 Furi, traces de bâtiments et céramiques (Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie 79, 1996, p. 270). Tombe d'époque gauloise à Zermatt, trouvaille douteuse (Sauter 1950, p. 153).

22 Voir en général Wiblé 1998, 75–82 : Col du Théodule, dépôt de monnaies du 3e et 4e siècles ; au pied du Col d'Hérens, monnaie à 2000 m d'altitude.

Bibliographie

Ammann (H.-R.). 1992. L'émigration proche dans les Alpes valaisannes au XVème siècle : l'exemple de Zermatt. Vallesia (Sion), 47, 251-288.

Bagolini (B.), Broglio (A.), Lunz (R.). 1983. Le Mésolithique des Dolomites. Preistoria alpina, 19, 15-36.

Baudais (D.). 1995. Le camp néolithique de Savièse, La Soie. In : Gallay (A.), ed. Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Cat. d'exposition, Le Soleil des Morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Musées cantonaux du Valais, 91-96.

Baudais (D.), Curdy (P.), David-Elbiali (M.), May (O.). 1987. Prospection archéologique du Valais : une approche du peuplement préhistorique. Archéol. suisse, 10, 1, 2-12.

Baudais (D.), Curdy (P.), David-Elbiali (M.), May (O.). 1990. La néolithisation du Valais : modèles de peuplement et premier bilan de la Prospection Archéologique du Valais (Suisse). In : Biagi (P.), ed. The Neolithisation of the Alpine Region. Int. round table (29 apr.-1 may 1988 ; Brescia). Brescia : Mus. civico di sci. nat. (Natura Bresciana : monogr. ; 13), 159-174.

Bezinge (A.), Curdy (P.). 1994. Les Alpes pennines au temps d'Oetzi (momie du Hauslabjoch, vers 3200 av. J.-C.). Bull. de la Murithienne : Soc. valaisanne des sci. nat., 112, 65-77.

Crotti (P.). 2002a. Occupations mésolithiques dans les Alpes suisses : des recherches à intensifier. In : Crotti (P.), Pignat (G.), Rachoud-Schneider (A.-M.), ed. Premiers hommes dans les Alpes : de 50 000 à 5000 avant Jésus-Christ. Cat. d'exposition (2002 ; Sion). Lausanne : Ed. Payot ; Sion : Mus. cantonaux du Valais, p. 86.

Crotti (P.). 2002b. Il popolamento mesolitico delle Alpi centrali e l'utilizzazione dei settori di montagna. Riunione sci. dell'Ist. italiano di preist. e protostoria (33 ; 1997 ; Firenze). Firenze : Ist. italiano di preist. e protostoria, 173-187.

Curdy (P.). 1995. Occupations d'altitude. In : Gallay (A.), ed. Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Cat. d'exposition, Le Soleil des Morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Musées cantonaux du Valais, 119-124.

Curdy (P.), David-Elbiali (M.), Honegger (M.). 1999. Le peuplement du Mésolithique à la fin de l'âge du Fer dans les Alpes de Suisse occidentale. In : Della Casa (P.), ed. Prehistoric alpine environment, society and economy. Int. colloquium Paese '97 (3-6 sept. 1997 ; Zürich). Bonn : R. Habelt. (Universitätsforsch. zur prähist. Archäol. Zürich ; 55), 47-59.

Curdy (P.), Leuzinger-Piccand (C.), Leuzinger (U.). 1998. Ein Felsabri auf 2600 m ü.M. am Fusse des Matterhorns : Jäger, Händler und Hirten im Hochgebirge. Archéol. suisse, 21, 2, 65-71.

David-Elbiali (M.) & Chaix (L.), collab. 1990. L'âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois : un état de la recherche. Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 73, 19-50.

Egg (M.), Spindler (K.). 1992. Die Gletschermumie von Ende der Steinzeit aus den Ötztaler Alpen : Vorbericht. Jb. des Römisch-Germanischen Zentralmus. (Mainz), 39, 1, 3-128.

Favre (S.), Mottet (M.). 1990. Le site du Petit-Chasseur III à Sion VS : MXII, un dolmen à soubassement triangulaire du début du IIIème millénaire. Archéol. suisse, 13, 3, 114-123.

Gallay (A.). 1983. De la chasse à l'économie de production en Valais : un bilan et un programme de recherche. Genève : Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Docum. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. de Genève ; 7).

Gallay (A.). 1986. Une hache néolithique bretonne sur le chemin du col du Théodule. In : Gallay (A.), ed. Le Valais avant l'histoire : 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. Cat. d'exposition (23 mai-28 sept. 1986 ; Sion). Sion : Musées cantonaux du Valais, 90-92.

Gallay (A.). 1990. La place des Alpes dans la néolithisation de l'Europe. In : Biagi (P.), ed. The Neolithisation of the Alpine Region. Int. round table (29 apr.-1 may 1988 ; Brescia). Brescia : Mus. civico di sci. nat. (Natura Bresciana : monogr. ; 13), 23-42.

Gallay (A.), Chaix (L.). 1984. Le dolmen M XI : texte et planches, documents annexes. 2 vol. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Le site préhist. du Petit-Chasseur : Sion VS ; 5/6, Cahs d'archéol. romande ; 31/32, Docum. du Dép. d'anthrop. et d'écologie ; 8/9).

Leuzinger (U.). 2002. Steinartefakte. In : Capitani (A. de). Die jungsteinzeitliche Seeufersiedlung Arbon-Bleiche 3 : Funde. Frauenfeld : Dep. für Erziehung und Kultur des Kantons Thurgau. (Archäol. im Thurgau ; 11), 22-75.

Leuzinger (U.). 2002. Zermatt, Alp Hermettji : une halte de chasse au pied du Cervin. In : Crotti (P.), Pignat (G.), Rachoud-Schneider (A.-M.), ed. Premiers hommes dans les Alpes : de 50 000 à 5000 avant Jésus-Christ. Cat. d'exposition (2002 ; Sion). Lausanne : Ed. Payot ; Sion : Mus. cantonaux du Valais, 170-173.

May (O.). 1987. Zermatt VS, Abri d'Alp Hermettji : un site néolithique à 2600 m d'altitude. Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 70, 173-175.

Meyer (W.). 1992. Der Söldner vom Theodulpass und andere Gletscherfunde aus der Schweiz. In : Höpfel (F.), Platzer (W.), Spindler (K.), ed. Der Mann im Eis, 1. Int. Symposium der ARGE-ALP (3-5 Juni 1992 ; Innsbruck). Innsbruck : Eigenverlag Univ. (Veröff. der Univ. Innsbruck ; 187), 321-333.

Mezzena (F.). 1982. La vallée d'Aoste dans la préhistoire et la protohistoire. In : Archéologie en Vallée d'Aoste : du Néolithique à la chute de l'Empire romain, 3500 av. J.-C.-Vème siècle apr. J.-C. Cat. d'exposition (22 août 1981 ; Saint-Pierre, Château Sarriod de la Tour). Aosta : Assessorato del Turismo, Urbanisme et Biens culturels, 14-60.

Mollo Mezzena (R.). 1997. L'età del Bronzo e l'età del Ferro in Valle d'Aosta. In : La Valle d'Aosta nel quadro della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale. Riunione sci. dell'Ist. italiano di preist. e protostoria (31 ; 2-5 giugnio 1994 ; Courmayeur). Firenze : Ist. Italiano di Preistoria e Protostoria, 139-223.

Müller (K.). 1995. Le site de Sion-Tourbillon (VS) : nouvelles données sur le Néolithique ancien valaisan. Archéol. suisse, 18, 3, 102-108.

Pétrequin (P.), Cassen (S), Croutsh (C.), D'Amico (C.), Errera (M.). 2002. La valorisation sociale des longues haches dans l'Europe néolithique. In : Guilaine (J.), ed. Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze. Paris : Ed. Errance. (Coll. des Hespérides), 67-100.

Pignat (G.). 2002. Economies de chasse et de cueillette. In : Crotti (P.), Pignat (G.), Rachoud-Schneider (A.-M.), ed. Premiers hommes dans les Alpes : de 50 000 à 5000 avant Jésus-Christ. Cat. d'exposition (2002 ; Sion). Lausanne : Ed. Payot ; Sion : Mus. cantonaux du Valais, 89-106.

Röthlisberger (F.). 1976. Gletscher- und Klimaschwankungen im Raum Zermatt, Ferpècle und Arolla. In : Schneebeli (W.), Röthlisberger (F.). 8000 Jahre Walliser Gletschergeschichte : ein Beitrag zur Erforschung des Klimaverlaufs in der Nacheiszeit, 2. Luzern : Schweizer Alpen-Club Zentralkomitee. (Les Alpes : Sonderheft ; 1976/52/3-4), 59-152.

Sauter (M.-R.). 1950. Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens. Vallesia (Sion), 5, 1-297.

Schindler (M.P.). 2001. Zwei Dolche aus Monti Lessini-Silex von Sargans SG und Wartau SG-Azmoos. Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 84, 132-135.

Wiblé (F.). 1998. Cols et communications. In : Vallis poenina : le Valais à l'époque romaine : Ier siècle - Ve siècle après J.-C. Cat. d'exposition (1998-1999 ; Sion). Sion : Mus. cantonal d'archéol, 75-82.

Zinsli (P.). 1991, 6e ed. Walser Volkstum : in der Schweiz, in Voralberg, Liechtenstein und Piemont : Erbe, Dasein, Wesen. Chur : Terra Grischuna.